

## **Prévoyance en danger : Nous avons malheureusement raison !**

Le 5 mars 2024, dans un premier communiqué commun, le SYNEP CFE-CGC et le SNFOEP vous alertaient sur les dangers qui planaient sur le régime de prévoyance des enseignants agents publics dans les établissements privés sous-contrat.

La CFDT et la CFTC se sont précipité pour dire que nous avons tort, qu'il n'y avait aucun danger, alors que la même CFDT essayait, dès le 27 février 2024, de faire passer au Conseil Supérieur de la Fonction Publique un vœu qui consistait à nous intégrer dans le système que la Fonction Publique souhaitait mettre en place.

Nos deux organisations syndicales, très fortes dans la Fonction Publique, ont pu mettre la CFDT en échec avec le soutien de la CGT, de la FSU, de Solidaires et de l'UNSA. Rappelons que le régime de prévoyance souhaité par la CFDT aurait un coût supérieur à celui que les enseignants payent actuellement pour des prestations moindres.

Nous écrivions aussi à l'époque : « *Qui serait le grand gagnant d'un tel accord ? : à coup sûr, les établissements privés sous-contrat qui n'auraient plus à s'acquitter de cette prise en charge !* »

La CFTC n'était pas en reste : on criait au loup pour rien, le ministère les avait rassurés. Mais le Ministère n'est pour rien dans cet accord prévoyance qui régit le privé.

Le SYNEP CFE-CGC et le SNFOEP avaient raison, puisqu'en plein mois de juillet 2024, les instances patronales signataires ont dénoncé l'accord. Sans accord de substitution d'ici décembre 2025, les enseignants agents publics des établissements privés sous-contrat n'auront plus de couverture prévoyance, seuls les dossiers en cours perdureront.

Aujourd'hui la CFTC s'émeut de la situation et reprend nos arguments.... Aurions-nous eu raison ?

Il n'est pas trop tard, mais il faut travailler en intersyndicale, la plus large possible, c'est la force seule et l'unité qui pourra faire plier le collège employeur et faire reculer la CFDT qui soutient la prévoyance des fonctionnaires, bien que moins-disante pour les enseignants agents publics des établissements privés sous-contrat. Par ailleurs, que vont devenir les réserves accumulées grâce aux cotisations des enseignants agents publics ?

**Le SYNEP CFE-CGC et le SNFOEP exigent  
la négociation d'un accord de substitution du contrat prévoyance sur les bases de 2012  
et incluant le complément de salaire dès le passage à 90% en arrêt maladie !**

Communiqué du 11 juillet 2025

### L'heure de la pause estivale a sonné !

L'année scolaire 2024-2025 s'achève, et avec elle une période à nouveau marquée par de nombreuses secousses dans le monde éducatif. Les réformes annoncées ont laissé place à un climat d'incertitude et parfois de tension et les sujets de préoccupation n'ont pas manqué.

Les faits divers tragiques survenus dans certains établissements ont laissé des traces. Dans ce contexte, les appels à une politique de protection et de soutien des personnels se sont intensifiés.

À cela se sont ajoutées les inquiétudes autour de nombreuses affaires qui ont touchées les établissements privés sous contrat, et les premières conséquences de la réforme du collège qui, malgré les ajustements annoncés, continue de susciter interrogations et incompréhensions.

Dans cette tourmente, le SYNEP CFE-CGC n'a jamais cessé d'agir :

Aux côtés des personnels, nous avons poursuivi nos actions de terrain, nos interventions en commissions ainsi que nos échanges avec les directions. Plus que jamais, nous avons été présents pour défendre vos droits, votre travail et votre engagement au service des jeunes.



Alors que l'été s'installe, le temps est venu de faire une pause : nos publications hebdomadaires s'interrompent pour quelques semaines et reprendront fin août 2025.

En revanche, une veille syndicale reste assurée tout l'été, et vous pouvez nous contacter à tout moment via [synep@synep.org](mailto:synep@synep.org).

Nous vous souhaitons à tous d'agréables vacances, propices au repos, à la réflexion et au ressourcement.



Bel été à chacun d'entre vous !

**Nadia Daly**

\* \*

### Le billet d'humeur d'Evelyne du 6 juillet 2025 :

L'IAG provoquera-t-elle la démission massive d'enseignants ? Ou bien...

[https://www.synep.org/evelyne\\_2025.htm#lgmsbyhoxv](https://www.synep.org/evelyne_2025.htm#lgmsbyhoxv)